



# Municipalité de Saint-Claude

Saint-Claude, le 9 octobre 2014

Madame Lisa Raitt  
Ministre des Transports  
Place de Ville, Tour C  
29<sup>e</sup> étage,  
330 rue Sparks  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N5

## Objet : APPUI POUR LE MAINTIEN DE POSTE CANADA

MADAME,

Vous trouverez ci-joint une copie de la résolution no : 2014-10-19  
En date du : 6 octobre 2014.

- Les documents ci-joints sont pour votre information.
- Les documents ci-joints sont pour votre approbation.
- Vous trouverez ci-joints les documents suivants :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nous accusons réceptions de votre communication en date du : \_\_\_\_\_

Elle a été soumise à : \_\_\_\_\_

Elle sera soumise à la prochaine réunion du conseil qui se tiendra le : \_\_\_\_\_

C.c. : Monsieur Denis Lemelin, Syndicat des travailleurs  
Monsieur Brad Woodside, Fédération canadienne des municipalités  
Monsieur André Bellavence, député fédéral

France Lavertu, secrétaire-trésorière et directrice générale, G.M.A.

295, Route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0  
Téléphone: (819) 845-7795 • télécopie : (819) 845-2479



*Municipalité de Saint-Claude*  
295, Route de l'Église, Saint-Claude (Qc) JOB 2NO

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**  
**OU**  
**COPIE DE RÉSOLUTION**  
**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE**

À la session régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Claude tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présent son honneur le maire Monsieur Hervé Provencher et les conseillers suivants :

M. Bruno Marchand  
Mme Diane Boulanger  
M. Yvon Therrien

M. Marco Scrosati  
M. Guy Dion  
Mme Diane Roy

Tous formants quorum sous la présidence du Maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, g.m.a. France Lavertu, est aussi présente.

Le maire ne vote jamais à moins d'être obligé de trancher.

**2014-10-19 SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES POSTES ; DEMANDE D'APPUI AU MAINTIEN ET AMÉLIORATION DU SERVICE**

Attendu que Postes Canada sabre dans les services postaux en supprimant des emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

Il est proposé par le conseiller Yvon Therrien, appuyé par le conseiller Guy Dion et résolu

Que la municipalité de Saint-Claude avise le ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Que la municipalité demande à la FQM de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**ADOPTION : 6 POUR**

VRAI COPIE CERTIFIÉE CONFORME SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU LIBELLÉ FINAL DU PROCES-VERBAL, ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE.

**EXTRAIT CONFORME,  
CERTIFIE CE 8 OCTOBRE 2014**

France Lavertu  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière